

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	P. 3
Schéma institutionnel du Parc	P. 4
Destination Katalyse	P. 6
Projet de charte 2024-2039	P. 9
PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES.....	P. 11
Animation de la Réserve nature régionale du marais de Taligny	P. 12
Animation de la Réserve nature régionale Étangs et boisements de Joreau	P. 14
Protection du Busard cendré, inventaire et suivi de l'avifaune patrimoniale	P. 15
Natura 2000 "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau" et "Vallée du Thouet"	P. 16
Natura 2000 "Champagne de Méron - Plaine de Douvy et Butte d'Antoigné"	P. 17
Mise en œuvre des MAEC - Natura 2000 Loire et Champagne de Méron	P. 18
Natura 2000 "Basses vallées de la Vienne et de l'Indre"	P. 19
Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer"	P. 20
Évaluation des incidences des projets en sites Natura 2000	P. 21
Territoire engagé pour la nature - Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire	P. 22
Territoire engagé pour la nature - Communauté de communes Baugeois-Vallée	P. 23
Territoire engagé pour la nature - Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire	P. 24
Guide des plantations	P. 25
ENCOURAGER LA TRANSITION ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTALE DES ACTIVITÉS.....	P. 27
Accompagnement des énergies renouvelables et tiers-lieux	P. 28
Accompagnement de la restauration collective saumuroise	P. 29
Promotion de l'offre touristique du Parc : agenda des animations et carte de découvertes	P. 30
Développement de la marque "Valeurs Parc naturel régional"	P. 31
Avis réglementaires du Parc et principes d'aménagement	P. 32
Études des usages des grands abris plastiques	P. 33
SENSIBILISER, ÉDIFIER ET MOBILISER LES CITOYENS.....	P. 35
Promotion du capital nature : reportage de la blogueuse Little Gipsy	P. 36
Programme d'éducation au territoire	P. 37
Maison du Parc : Nature extra ordinaire	P. 38
L'ÉQUIPE DU PARC	P. 40
Accueil des stagiaires	P. 41
Organigramme 2022	P. 42

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2022 a été une année d'aboutissement pour nombre de projets au Parc. Après plusieurs années de travaux de restauration, la Région Centre-Val de Loire a validé, en 2022, **l'extension de la Réserve naturelle régionale (RNR) du marais de Taligny**. Ce site d'exception passe ainsi de 19 à 35,4 hectares.

Quant au site de la **Champagne de Méron** à Montreuil-Bellay, il accueille désormais une **nouvelle RNR de plus de 140 ha**, co-gérée par le Parc et Saumur-Val de Loire. C'est la troisième réserve naturelle de notre territoire avec celle de Joreau à Gennes-Val de Loire. Nos actions de préservation des espèces se poursuivent avec la protection du Busard cendré ainsi que des **colonies de Sternes sur la Loire qui sont, plus que jamais, soumises à de fortes pressions**. La valorisation des bonnes pratiques agricoles s'est accentuée avec l'animation en interne de Mesures agro-environnementales et climatiques. Plus de 21 agriculteurs ont été accompagnés dans ce cadre.

Malgré cela, force est de constater le recul de certaines populations, comme le Râle des genêts dans les Basses vallées de la Vienne et de l'Indre. Seuls deux individus de passage ont été observés en septembre dans des zones refuges. Il est primordial d'**accroître la connaissance de nos espaces naturels et de leurs habitants pour mieux les préserver**. À Mazé-Milon, une population exceptionnelle de Millet scabre (*Milium vernale*) - plante grandement menacée à l'échelle régionale - a pu être inventoriée. L'atlas de biodiversité communal lancé à Fontevraud-L'Abbaye et Montsoreau commence lui aussi à porter ses fruits.

Sur le volet culturel, le thème "Nature extra-ordinaire" et la programmation portée par la Maison du Parc en 2022 ont permis de retrouver une fréquentation proche de la période d'avant la crise sanitaire. Concernant l'éducation, **193 journées d'animations** ont été proposées dans les écoles du territoire. Côté tourisme, la marque "Valeurs Parc" réunit aujourd'hui acteurs touristiques, mais aussi apiculteurs et vanniers. De plus, le projet "Destination Katalyse", initiative artistique et culturelle autour du dérèglement climatique, s'est conclu par une grande journée des initiatives positives. Le climatologue **Jean Jouzel, ancien Vice-Président du GIEC** nous a fait l'honneur de sa participation.

Enfin, la révision de la charte a pris une grande place dans nos travaux. L'équipe et les élus du Parc ont été fortement mobilisés pour prendre en compte les remarques de la Fédération des Parcs et du Conseil National de Protection de la Nature, axées notamment sur l'intégration des enjeux de la loi "Climat et résilience". Nos efforts ont été récompensés d'un **avis favorable sur le projet de charte** en fin d'année. Je tiens à remercier tous les participants, élus, techniciens qui se sont mobilisés et qui se mobilisent encore autour de ce projet, de cette ambition partagée pour notre territoire.

Vous trouverez dans ce rapport d'activités, le détail de toutes les actions menées par l'équipe du Parc en 2022, sous l'impulsion des élus et acteurs du territoire. Soyez persuadés que le Parc est à votre service.



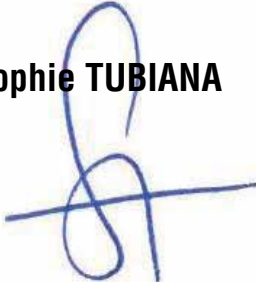
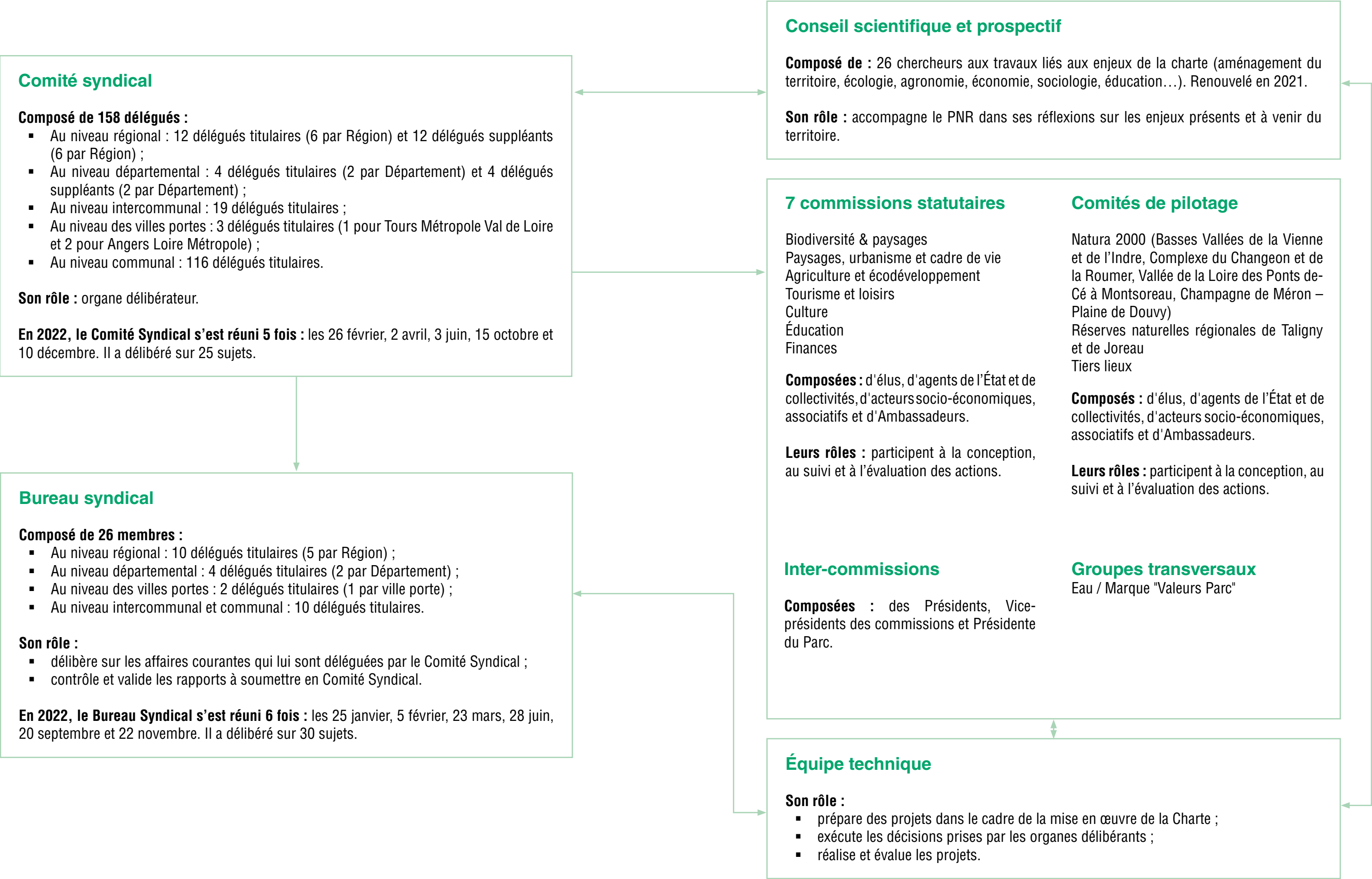
Sophie TUBIANA

Présidente
du Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine

SCHÉMA INSTITUTIONNEL DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN





Cabaret des métamorphoses © Cie Spectabilis

ZOOM SUR...

DESTINATION KATALYSE UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL AUTOUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE LA TRANSITION SOCIÉTALE

PRÊTS ? PARTEZ EN KATALYSE !

Destination Katalyse est **une initiative artistique et culturelle autour des dérèglements climatiques et de l'adaptation des modes de vie**. Elle est portée collectivement par les Parcs naturels régionaux Loire-Anjou-Touraine et Brière, les Communautés d'agglomération Saumur-Val de Loire et Saint-Nazaire, la Communauté de communes Baugeois-Vallée et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Retz, en partenariat avec la Compagnie Spectabilis et le réseau GRAINE Pays de la Loire.

À l'origine, un spectacle, celui du "Cabaret des métamorphoses" initié par la Cie Spectabilis. Désireux d'embarquer avec eux un maximum d'acteurs, institutionnels, individuels ou associatifs dans la création de leur pièce, l'idée de "Destination Katalyse" fait son chemin, sous l'impulsion du Parc Loire-Anjou-Touraine. Sont alors imaginés des moments festifs et conviviaux autour des résidences de la compagnie.

Tout un programme d'animations et de rencontres a été proposé au fil du projet, invitant les habitants à apporter leur vision du changement climatique et inventer leur territoire en 2050. Trois semaines de résidence artistique se sont tenues en Loire-Anjou-Touraine, chacune accompagnée d'une soirée ouverte au public pour nourrir la création et valoriser le travail de recueil de témoignages.

À travers ces rencontres entre entrepreneurs, membres d'association, élus, agriculteurs... le projet Katalyse souhaite ainsi favoriser une meilleure connaissance entre les habitants d'un même territoire et impulser la mise en œuvre de projets locaux et communs.



UN PROJET AU SERVICE DE LA CO-CONSTRUCTION DE RÉCITS

L'aventure Katalyse débute sur chaque territoire engagé avec des ateliers de sensibilisation et collectes de témoignages. Ces derniers viennent à la fois nourrir l'écriture du spectacle et sont compilés pour "laisser des traces", sous différentes formes : cartographie par territoire, expositions, vidéos...

Ces productions permettent de mettre en lumière les caractéristiques d'un espace de vie et créent une narration partagée, issue du ressenti et du vécu des habitants, qui vient alimenter plus largement les Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET) des collectivités partenaires. Matériaux précieux, ces mises en récit de territoire enrichissent les politiques publiques de transition en permettant de se projeter collectivement sur l'avenir de ce territoire. Elles valorisent l'action existante, favorisent une mobilisation plus large et inclusive autour des enjeux de transition et encouragent les dynamiques de coopération.

Katalyse s'inscrit dans les champs explorés par le Programme d'action-recherche "Transition Écologique et Sociétale" (TES) dont le Parc est partenaire depuis 2015. Composé d'une trentaine d'acteurs en Pays de la Loire, TES travaille de manière systémique à l'articulation des politiques publiques et des initiatives collectives de la société civile pour favoriser les transitions à l'échelle territoriale, avec en visée, l'évolution des modes de vie.



Collecte de témoignages © CC Baugeois-Vallée

UNE JOURNÉE DES INITIATIVES POSITIVES

Le 3 décembre 2022, le Parc naturel régional, la Communauté de communes Baugeois-Vallée et la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire ont organisé **une journée des initiatives positives**. Cet événement est venu clore le projet Katalyse à l'échelle du Maine-et-Loire et mobiliser autour des PCAET des deux collectivités, à l'occasion de leur bilan à mi-parcours.

Cette journée a été marquée par la présence de **Jean Jouzel, ancien Vice-Président du GIEC et prix Nobel de la Paix**. Le forum des initiatives de la matinée a rassemblé près de 25 acteurs du Baugeois et du Saumurois engagés dans la transition. Les visiteurs ont pu découvrir leurs projets innovants et déambuler au rythme des ateliers et animations. Des expositions ont présenté la synthèse des témoignages recueillis, des informations tirées du GIEC des Pays de la Loire ou des Plans climat.

Près de 170 personnes se sont rassemblées l'après-midi autour d'une table ronde croisant changement climatique, culture et évolution des modes de vie, suivie d'échanges avec des intervenants de qualité :

- Jean Jouzel, climatologue, ancien Vice-Président du GIEC et prix Nobel de la Paix en 2007 ;
- Sébastien Bohler, docteur en neurosciences et auteur du livre "Le bug humain" ;
- Barbara Réthoré, biologiste et aventurière pour les Natexplorers, qui porte le projet "Loire Sentinelle" ;
- Maud Lefloc'h, directrice du POLAU-Pôle des arts urbains à Tours qui accompagne le projet de "Cirque-opéra de la transition énergétique".

La journée s'est terminée par une représentation du Cabaret des métamorphoses de la Cie Spectabilis.



Table-ronde, journée des initiatives positives©M. Mattei - PNR LAT



Cabaret des métamorphoses©Cie Spectabilis



Cabaret des métamorphoses©M. Mattei - PNR LAT



ACTUALITÉ DU PARC

LE PROJET DE CHARTE 2024-2039

AVANCÉE DE LA CHARTE

En octobre 2021, les rapporteurs du Conseil national de protection de la nature (CNPN) et de la Fédération des Parcs naturels régionaux (FPNR) ont formulé des remarques sur le projet de charte, axées notamment sur la nécessaire intégration des enjeux et objectifs de la loi "Climat et résilience".

Afin de prendre en compte ces demandes, deux séminaires ont été organisés lors du premier trimestre 2022, avec les élus du Parc pour étudier puis valider les nouvelles rédactions :

- le premier séminaire a permis l'ajustement de la stratégie politique de la charte et la reformulation de la nouvelle partie "eau" ;
- le second s'est attaché à intégrer les enjeux et attendus de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) et de l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN).

L'équipe du Parc a été fortement mobilisée pour prendre en compte les nombreuses remarques formulées et mettre à jour le projet de charte, à la fois sur le fond et sur la forme.

Mi-octobre, la Fédération des Parcs a rendu à l'unanimité un **avis favorable sur le projet de charte** tout comme la commission "Espaces protégés" du CNPN, accompagné de recommandations.

En 2023, la procédure suit son cours avec la réception de l'avis favorable du préfet coordinateur en mars et la saisine de l'autorité environnementale en mai. L'enquête publique est prévue en fin d'année.

CHIFFRES CLÉS

- 4 vocations
- 13 orientations
- 35 mesures
- 1 plan de Parc
- 5 documents complémentaires

PERSPECTIVES ET TRANSFÉRABILITÉ DU PROJET

L'un des enjeux centraux définis dans Katalyse est celui de la **diffusion et de la transférabilité de la démarche à d'autres territoires**.

Tout au long du projet, de nombreuses sollicitations ont émané de la part d'acteurs souhaitant éventuellement s'emparer du sujet Katalyse autour d'enjeux similaires ou transversaux : réseau PCAET de la Région Centre-Val de Loire, Forum des initiatives organisé par le Collège des Transitions Écologiques et Sociétales et le Syndicat d'Énergie de Vendée... Des effets rebonds sont déjà perceptibles. La Région Centre-Val de Loire porte en effet un projet similaire en lien avec la Compagnie Spectabilis dans le cadre

du projet européen "LIFE_LETsGO4Climate", le labo des transitions.

Katalyse a pu être présenté lors du Congrès des Parcs 2022, organisé dans le PNR de Brière. Un stand dédié et un circuit "Bienvenue en Katalyse" ont permis aux participants de découvrir la démarche.

Des "fiches guide" ont également été créées en s'appuyant, entre autres, sur l'analyse sociologique du projet et la mission de réflexivité. Elles ont pour but de faciliter le déploiement de démarches de coopération territoriale et l'émergence de projets qui participent à faire évoluer nos pratiques vers des modes de vie plus sobres, résilients et solidaires.

CHIFFRES CLÉS

- 127 témoignages recueillis
- 3 semaines de résidence en Loire-Anjou-Touraine comprenant 3 soirées ouvertes au public
- 6 semaines de création
- 12 représentations du spectacle sur le territoire + de 930 spectateurs
- 1 journée des initiatives positives avec 25 porteurs de projets présents au forum et 120 personnes au spectacle

FINANCEMENT

Budget global : 20 439 € (fonctionnement)

- ADEME Pays de la Loire : 35,5%
- DRAC Pays de la Loire : 34,22%
- Région Pays de la Loire : 17,6%
- Région Centre-Val de Loire : 12,68%

PARTENAIRES

Commune d'Allonnes / Commune de La Ménitrie / Commune de Montreuil-Bellay / Commune de Noyant-Villages / Communauté d'Agglomération Saumur-Val de Loire / Communauté de communes Baugeois-Vallée / Compagnie Spectabilis / Département Anjou / GRAINE Pays de la Loire / Parc naturel régional de Brière / Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Retz / Saint-Nazaire Agglomération



Hérisson©Christophe Salin

**PRÉSERVER LA
BIODIVERSITÉ ET
LES CONTINUITÉS
ÉCOLOGIQUES**

ANIMATION ET EXTENSION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU MARAIS DE TALIGNY



Classé Réserve naturelle régionale (RNR) depuis 2014, le marais de Taligny est un site naturel d'un grand intérêt écologique. Située sur la commune de la Roche-Clermault, cette vaste zone humide s'étend sur plus de 35 hectares et présente les caractéristiques d'un bas-marais alcalin marqué par la présence de milieux et d'espèces rares et menacées.

Les différents inventaires réalisés depuis des années ont permis d'identifier **plus de 1 000 espèces dont 77 d'intérêt patrimonial** telles que la Samole de Valérand, le Campagnol amphibie, la Loutre d'Europe et l'Agrion de Mercure.

Après près de deux années de bilan, de concertation et de rédaction, un nouveau plan de gestion a été proposé, accompagné d'une révision du périmètre. Ce document vise à assurer la préservation et la valorisation de la réserve, en définissant les actions de protection, le suivi de la biodiversité et l'ouverture au public, sur une surface de la réserve agrandie de 20 à 35 ha.

En mars 2022, la Région Centre-Val de Loire a délibéré en faveur de la nouvelle réserve et a désigné la Communauté de communes Chinon

Vienne et Loire (CCCVL) et le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, cogestionnaires de la RNR.

L'année 2022 a ainsi été marquée par la validation et la mise en œuvre du plan de gestion et de ses 63 opérations, dont :

- la réalisation des différents suivis naturalistes avec la mise en place d'une nouvelle station de baguage au sein de la roselière sud ;
- l'achèvement et le bilan de l'étude de suivi hydrologique engagée en 2018 pour mesurer les effets des travaux de restauration du marais sur le fonctionnement de son hydrologie ;
- l'accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la gestion des milieux ;
- la restauration morphologique d'une portion du Quincampoix bordant la réserve et la création d'une mare par le Syndicat des Bassins du Négron et du Saint Même ;
- la conduite d'un pâturage extensif sur les prairies humides ;
- la préparation du projet de réalisation d'un sentier de découverte du marais.

CHIFFRES CLÉS

63 actions programmées de 2022 à 2033
15 ha d'extension de la RNR
35,4 hectares en zone de protection forte

PARTENAIRES

Association de chasse "la Rabelaisienne"
 Association de randonnée "Les Randonneurs rabelaisiens"
 Communes de Seully et de La Roche-Clermault
 Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire
 Conseil départemental d'Indre-et-Loire
 CPIE Touraine Val de Loire
 Direction départementale des territoires 37
 DREAL Centre-Val de Loire
 Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne
 Fédération de Chasse 37
 Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques 37
 Office français de la biodiversité
 Office national des forêts
 LPO Touraine
 Syndicat des bassins du Négron et du St Mexme
 Région Centre-Val de Loire

FINANCEMENT

Budget global : 21 595,38 € (fonctionnement)
 Europe (FEDER) : 50%
 Région Centre-Val de Loire : 36%
 Autofinancement PNR : 14%



Loutre prise au photo-piège © B. Martin - PNR LAT



Samole de Valérand © B. Besse PNR LAT

ANIMATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE L'ÉTANG ET DES BOISEMENTS DE JOREAU



Située à Gennes-Val de Loire, la Réserve naturelle régionale (RNR) de Joreau se compose d'un ensemble forestier de 92 hectares et d'un étang de 7 hectares d'une grande richesse écologique et reconnu pour ses peuplements d'odonates.

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et la commune sont co-gestionnaires de la réserve.

En 2022, le Parc a actualisé le programme d'actions relatif à l'animation de la RNR pour la période 2022-2024. **Celui-ci se décline en 48 actions dont 24 réalisées en régie par le PNR :**

- amélioration des connaissances naturalistes ;
- préparation de la stratégie de valorisation du site ;

CHIFFRES CLÉS

48 actions programmées de 2022 à 2024
24 actions portées par le Parc
92 hectares en zone de protection forte

PARTENAIRES

Association des fervents de la Gaule / CBNB / Commune de Gennes-Val de Loire / Communauté d'Agglomération Saumur-Val de Loire / Conseil départemental 49 / DDT 49 / DREAL / Fédération de chasse 49 / Fédération de pêche 49 / GRECIA / LPO anjou / ONF / OFB / Région Pays de la Loire / Saumur-Val de Loire tourisme

- suivi administratif de la RNR ;
- assistance à la maîtrise d'ouvrage auprès de la commune pour le suivi technique des travaux.

Le Parc a accompagné la commune dans la réalisation des actions qui lui sont dévolues, telles que le défrichement de roselière, l'expertise d'ouvrage, la création d'une mare, l'arrachage de Jussie...

Enfin, le Parc a poursuivi les inventaires naturalistes et réalisé l'acquisition de petits matériels nécessaires à la réalisation des missions (matériel de recherche d'arbres gîtes, uniformes Réserve naturelle de France).

FINANCEMENT

Budget global : 11 966,57 € (fonctionnement)
Europe (FEDER) : 50%
Région Pays de la Loire : 36%
Autofinancement PNR : 14%



PROTECTION DU BUSARD CENDRÉ, INVENTAIRE ET SUIVI DE L'AVIFAUNE PATRIMONIALE

Chaque printemps, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accueille un rapace revenu d'Afrique pour sa nidification : le Busard cendré. Spécialiste des zones de cultures céréalières (blé, orge...), il s'y nourrit de mulots, campagnols et sauterelles. Il y établit également son nid, à même le sol, au milieu des champs.

Les moissons, toujours plus précoces, mettent cependant à mal les nichées de jeunes busards, pas toujours prêts à s'envoler le jour des récoltes.

Depuis de nombreuses années, le Parc, à travers l'intervention des Ligues de protection des oiseaux (LPO) Anjou et Touraine, assure l'inventaire et le suivi de cette espèce.

Le travail de terrain minutieux vise à repérer les nids, les entourer d'une cage de protection et suivre les nichées, de la ponte à l'envol des jeunes. En complément, les salariés et bénévoles associatifs informent et conseillent les agriculteurs afin de préserver les nids, notamment pendant les moissons.

En 2022, une hausse des prédateurs et des moissons précoces ont largement été observées. **Ainsi, malgré 45 nids protégés, seule une centaine de jeunes a pu prendre son envol, contre 144 en 2021 pour 34 nids.**

Ce suivi est indispensable à la survie de l'espèce. Sans dispositif de protection et d'observation attentive des nichées, la quasi-totalité des jeunes, toujours en vie au moment des moissons, n'aurait pas pu prendre leur envol.

Des observations et inventaires de rapaces ou passereaux sont réalisés en parallèle. **1 300 données naturalistes ont ainsi été collectées en 2022.**

Enfin, la plaquette de présentation de l'espèce et de l'action de suivi a également été mise à jour, imprimée puis diffusée aux agriculteurs, habitants... pour les sensibiliser et les inviter à agir.

CHIFFRES CLÉS

45 nids protégés pendant les moissons
100 jeunes busards à l'envol
1 300 données naturalistes recensées

FINANCEMENT

Budget global : 18 828 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 62,3%
Région Centre-Val de Loire : 37,7%

PARTENAIRES

LPO Touraine
LPO Anjou



Femelle busard © Louis-Marie Préau

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "VALLÉE DE LA LOIRE DES PONTS-DE-CÉ À MONTSOREAU" ET "VALLÉE DU THOUET"



Volontaires en maraude sur les bords de Loire©PNR LA

Depuis 2004, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine assure l'animation de ce site Natura 2000, avec l'appui de nombreux acteurs, visant la meilleure cohabitation entre activités humaines et préservation de la biodiversité.

Agir pour protéger les oiseaux de Loire

En 2022, le Parc a mobilisé un groupe de quatre volontaires en service civique d'Unis-Cités Saumur, pour expérimenter une autre forme de sensibilisation des riverains et usagers à la préservation des emblématiques sternes et autres oiseaux nicheurs. Les volontaires ont réalisé des "maraudes" à proximité des sites de nidification inscrits dans le périmètre de l'Aire de protection de biotope. Les sternes sont arrivées en avril. Sept maraudes ont alors été mises en place, de mi-avril à fin mai, leur permettant de contacter une quarantaine de promeneurs.

Un périmètre étendu

Depuis plusieurs années, le site Natura 2000 "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau" est concerné par un projet d'extension de son périmètre, intégrant certaines communes de la vallée du Thouet. Après consultation des collectivités locales et instruction du dossier par

l'Union européenne, l'extension est officialisée par arrêté ministériel en date du 19/07/2022. Près de 9 400 ha sont désormais désignés au titre de Natura 2000.

Les communes nouvellement intégrées, bénéficient des mêmes avantages : recherche du meilleur compromis entre développement local et préservation de la biodiversité, mise en place d'actions, souscription de contrats... Elles sont également soumises à la réglementation des évaluations d'incidences.

Des récompenses locales et nationales

Le Parc avait organisé la 1^{ère} édition locale du "Concours général agricole des Pratiques agro-écologiques – Prairies & Parcours" du site Natura 2000 en 2021. Celui-ci récompense les pratiques agro-écologiques exemplaires des éleveurs et valorise leur engagement pour la biodiversité, une alimentation de qualité et le maintien des prairies dans les paysages. Mme Annie et M. Jean-Pierre ANIS ont été désignés lauréats par le jury, leur permettant d'être automatiquement en lice pour le concours national, lors duquel ils ont obtenu le 3^{ème} prix en mars 2022.

FINANCEMENT

Budget global : 358 905,12 € (fonctionnement)

Financement mutualisé avec le site N2000

"Champagne de Méron"

Europe (FEDER Pays de la Loire) : 50%

DDT 49 : 50%



ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "CHAMPAGNE DE MÉRON – PLAINE DE DOUVY - BUTTE D'ANTOIGNÉ"



Outarde canepetière©Louis-Marie Préau

Le territoire de la Champagne de Méron est à la croisée d'enjeux écologiques et économiques de premiers plans. Sur un même site cohabitent une zone industrielle (ZI), localisée sur un axe routier important, des terres agricoles et une faune et une flore exceptionnelles.

La zone industrielle gérée par la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire (CASVL) est continue du site Natura 2000, dont l'animation est confiée au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Ce dernier apporte son expertise à la Communauté d'agglomération pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'urbanisation et de paysagement sur des parcelles de la ZI présentant des espèces protégées : conseils, inventaires et expertises ponctuelles, suivi administratif, recherches bibliographiques, suivi des anciens dossiers d'entreprises ou mise en place de la gestion différenciée.

Dans le cadre de cette coopération, le Parc assure également l'encadrement de l'agent de la CASVL "Biodiversité-ZI de Méron" et de son stagiaire pour le suivi de l'Odontite de Jaubert.

En 2022, le Parc a accompagné la **création d'une RNR de 146 hectares**. La gestion est confiée au Parc et à la CASVL. En amont de la labellisation du site par la Région Pays de la Loire, le Parc a assuré le suivi administratif et financier de la démarche.

Enfin, l'été 2022 a été marqué par un grand feu d'herbages, brûlant principalement les pelouses sèches de la zone industrielle et les abords du site Natura 2000. Les dégâts sur la faune et la flore ont été importants. Néanmoins, des suivis ont eu lieu depuis et il semble que le milieu soit résilient : pelouses reverdies dès les premières pluies, plusieurs espèces protégées revues sur les zones impactées.

CHIFFRES CLÉS

1 RNR en création

146 ha en zone de protection forte dès 2023

FINANCEMENT

Budget global : 358 905,12 € (fonctionnement)

Financement mutualisé avec le site N2000

"Champagne de Méron"

Europe (FEDER Pays de la Loire) : 50%

DDT 49 : 50%

PARTENAIRES

Chambre d'agriculture des Pays-de-Loire / DDT de Maine-et-Loire / DREAL des Pays de la Loire / LPO Anjou / Région Pays de la Loire / UE en Région (FEDER)



MISE EN OEUVRE DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES SUR LES SITES NATURA 2000 "VALLÉE DE LA LOIRE" ET "CHAMPAGNE DE MÉRON"



Prairie et étable sur l'île de Trèves©R. Cholet - PNR LAT

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine mène cette action depuis janvier 2022, dans le cadre d'un partenariat technique et financier avec la LPO Anjou.

Le Parc a repris en régie l'animation des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), précédemment confiées à la Chambre d'agriculture. Dans le cadre du partenariat, la LPO Anjou assure les suivis naturalistes spécifiques ainsi que le porter-à-connaissance des résultats auprès des acteurs locaux et, à Méron, l'appui à la mise en place du dispositif MAEC.

En 2022, le Parc assuré le suivi des exploitations agricoles engagées en MAEC et le renouvellement des engagements précédents. Les agriculteurs ont pu être rencontrés lors de rendez-vous individuels et de permanences.

Le Parc a également préparé la mise en place des mesures pour la campagne 2023. Il a ainsi participé aux réunions des groupes de travail ou instances et répondu à l'appel à projet lancé par la nouvelle autorité de gestion, la DRAAF des

Pays de la Loire. Le territoire de la Champagne de Méron – Plaine de Douvy concernant également des surfaces en Nouvelle-Aquitaine, le Parc a suivi la mise en œuvre du dispositif sur cette région et répondu à l'appel à projet dédié.

Afin d'élaborer les Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) nécessaires à la mise en place des MAEC, le Parc a organisé des groupes de travail auprès de la profession agricole. Des échanges réguliers avec les autorités de gestion, les acteurs locaux et autres porteurs de PAEC ont également été réalisés. Le Parc a choisi de positionner son intervention sur les mesures ayant une ambition environnementale renforcée.

Ainsi, les mesures sélectionnées pour le site de la Vallée de la Loire visent à valoriser les pratiques agro-écologiques sur les prairies permanentes (retards de fauches, décalages du pâturage, mise en défens de surfaces). Les mesures sélectionnées pour la Champagne de Méron ont pour but de maintenir voire développer les couverts et les pratiques favorables à l'avifaune patrimoniale.

CHIFFRES CLÉS

21 rendez-vous individuels avec des agriculteurs
3 permanences réalisées
21 agriculteurs engagés dans les MAEC
691,86 ha concernés par ces MAEC
56 279,59 € d'engagement au titre des MAEC

FINANCEMENT

Budget global : 358 905,12 € (fonctionnement)
- de février 2022 au 31 décembre 2023
 Europe (FEDER) : 50%
 DDT 49 : 50%



ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "BASSES VALLÉES DE LA VIENNE ET DE L'INDRE"



Courlis cendré©Patrick Trecul

Une mesure d'urgence a été conventionnée avec l'EcoMusée du Véron pour préserver plusieurs nichées de Tarier des prés à Savigny-en-Véron.

Tout comme 2019 et 2021, **l'année 2022 est marquée par la désertion du site du Rôle des genêts**. 2 individus ont cependant été observés en septembre dans des zones refuges, sans doute des migrateurs de passage. L'animation du site s'intéresse au devenir de l'espèce (en très net déclin) au niveau local et national dans le cadre de la rédaction du futur Plan national d'actions. Une étude de faisabilité d'un renforcement de population est explorée. Un petit élevage de Corrèze a été visité en juillet par le Parc, la DREAL Centre-Val de Loire et la LPO Anjou.

Les Basses vallées de la Vienne et de l'Indre représentent plus de 5 600 ha de prairies et boisements inondables accueillant 16 espèces d'oiseaux d'intérêt européen et en particulier la dernière population de Rôle des genêts en région Centre-Val de Loire.

Pour la période 2021-2022, le Parc a poursuivi la co-animation du site qui vise à conserver cette avifaune exceptionnelle : une partie faite en régie et une autre confiée à des prestataires de services retenus dans le cadre d'un appel d'offres.

Les suivis réalisés par le CPIE Touraine-Val de Loire se sont focalisés en 2022 sur les oiseaux prairiaux patrimoniaux du Val de Vienne : Tarier des prés, Courlis cendré et Pie-grièche écorcheur.

Début 2022, deux nouvelles barres d'effarouchement ont été acquises par le Parc grâce au soutien des Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, dont une destinée aux agriculteurs du site. Celle-ci vient renforcer le dispositif en place visant la diminution de la mortalité de la faune lors des fauches des prairies.

Enfin, le site a participé au test d'un protocole pour la cartographie des prairies de fauche par télédétection (CESBIO), en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, dans le cadre de l'Observatoire National de l'Écosystème "Prairie de Fauche" (ONEPF).

CHIFFRES CLÉS

1-2 couples de Courlis cendré
2 ha en mesure d'urgence à Savigny-en-Véron
1 353 ha de terres agricoles en MAEC (71 % des prairies) dont **45,5 ha de zones refuges**
44 agriculteurs engagés pour la préservation des oiseaux et des prairies
90 ha fauchés avec une barre d'effarouchement

FINANCEMENT

Budget global : 77 696 € (fonctionnement) - de sept. 2021 au 31 août 2022
 Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 50%
 État (DREAL Centre-Val de Loire) : 50%

PARTENAIRES

Agriculteurs / CC Chinon Vienne et Loire / Chambre d'agriculture 37 / Conseil départemental 37 / CPIE Touraine-Val de Loire / LPO Centre-Val de Loire / Région Centre-Val de Loire



L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe investit dans les zones rurales

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "COMPLEXE DU CHANGEON ET DE LA ROUMER"



Visite du jury pour le concours prairies©O. Riquet - PNR LAT

Ce site Natura 2000, connu pour abriter des invertébrés menacés tels que l'Azuré de la Sanguisorbe, accueille une vingtaine d'espèces et habitats d'intérêt communautaire, dont certains très rares et menacés en région Centre-Val de Loire : landes tourbeuses, prairies humides, pelouses sèches...

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine assure la maîtrise d'ouvrage de l'animation du site. Il réalise en régie une partie de cette mission et a recours à une prestation de services pour quelques suivis écologiques (co-animation).

Les invertébrés patrimoniaux ont fait l'objet d'inventaires approfondis en 2022, en particulier les papillons de jour comme l'Azuré de la Sanguisorbe, le Damier de la Succise et le Cuivré des marais. Un suivi spécifique a également été initié par l'association Caudalis sur la Leucorrhine à gros thorax, une libellule qui affectionne les plans d'eau forestiers riches en végétation aquatique. Ainsi, **21% des étangs étudiés sont jugés favorables ou proches de l'être pour l'espèce.**

CHIFFRES CLÉS

50 Azurés de la Sanguisorbe observés
3 nouvelles stations de Cuivré des marais
3 stations de Damier de la Succise dans ou à proximité du site Natura 2000
170 étangs pré-sélectionnés et évalués, 100 sites visités dont 2 avec présence dans le cadre de l'étude sur la Leucorrhine à gros thorax
1 charte Natura 2000 signée sur 18,5 ha
1 site ENS proposé au classement sur 75 ha

L'année a également été marquée par un important travail avec les communes de Benais et Bourgueil pour élaborer une candidature de classement d'un Espace naturel sensible (ENS) auprès du Département d'Indre-et-Loire sur les prairies humides du Palluau et de Saint-Gilles.

La première charte Natura 2000 a été signée en 2022 avec un propriétaire privé sur la commune de Savigné-sur-Lathan. Le Parc s'est associé à la CCTOVAL pour élaborer un projet agro-environnemental commun sur les sites Natura 2000 "Changeon-Roumer" et "Lac de Rillé".

Une première édition du concours "Pratiques agro-écologiques - Prairies & Parcours" a été organisée par le Parc et la SEPANT sur les prairies de fauche. 6 éleveurs ont participé.

FINANCEMENT

Budget global : 28 7780 € (fonctionnement) - d'avril 2021 au 31 mars 2022
Europe (FEADER) : 50%
État (DREAL Centre-Val de Loire) : 50%

PARTENAIRES

Agriculteurs / A.N.E.P.E. Caudalis / CEN Centre-Val de Loire / Communes / Conseil départemental 37 / CCTOVAL / ETL / LPO Centre-Val de Loire / SBLAT / SEPANT / Syndicats de rivière



ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS EN SITES NATURA 2000

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est sollicité de façon fréquente et croissante pour la mise à disposition de données et d'études, sous forme de porter-à-connaissance d'ampleur variable.

Le Parc contribue ainsi à mettre au premier plan les enjeux liés aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire dont il a connaissance sur un périmètre d'étude donné.

Conformément à la législation sur les évaluations d'incidences des projets au titre de Natura 2000 (EIN), le Parc met à disposition des porteurs de projet, des informations scientifiques et des recommandations pour leur permettre de prendre en compte les enjeux écologiques.

L'appui technique réalisé par le Parc comprend tout ou partie des points suivants :

- simple information sur la nécessité et/ou sur les modalités de l'EIN ;

- porter-à-connaissance des enjeux naturalistes et mise à disposition de données existantes ;
- conduite d'inventaires et expertises spécifiques sur site (pour acquisition de connaissances naturalistes lorsque nécessaire) ;
- conseils (au travers de réunions, courriers, notes...) au porteur de projet dans ses démarches administratives ou préparations de chantier ;
- conseils pour la réduction ou l'évitement d'incidences potentielles des projets (avant même la formalisation d'une EIN) ;
- échanges avec les services de l'État ;
- délimitation physique sur site d'une station d'espèce protégée avant chantier.

AVIS 2022 AU TITRE DES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES - NATURA 2000	NOMBRE
Défavorable	2
Favorable	3
Favorable sous réserve	1
Favorable avec recommandations	1
Très favorable	1
Total	8



ANIMATION DU PROGRAMME "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE" - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR-VAL DE LOIRE



Accompagnée par le Parc, la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire obtient la reconnaissance "Territoire engagé pour la nature" (TEN) en septembre 2020.

En 2022, des inventaires sont réalisés sur des zones humides de Gennes-Val-de-Loire et Tuffalun. Des restaurations d'annexes fluviales, dont une boire à Gennes-Val de Loire, se sont terminées en avril. En parallèle, la préfiguration de la tranche 2 des travaux de restauration des Prés de l'Enfer (Montreuil-Bellay), du marais de Baffou, de la Gagnerie et du Prieuré (Bellevigne-les-Châteaux) et de la Prée de Bron (Le Coudray Macouard) a été marquée par une réunion d'un groupe de travail. Réunissant les services instructeurs (DDT 49), les porteurs de projet et les acteurs de la filière (ONF, CRPF, Chambre d'agriculture, syndicats de propriétaires...), celui-ci a abordé les aspects réglementaires de défrichement et de compensation.

Une action de préfiguration pour la mise en œuvre d'écopâturages a permis l'installation de **7 056 mètres de clôture sur un pâturage de 40 hectares**. 20 stations d'épuration supplémentaires bénéficient d'une gestion par écopâturage de leurs espaces végétalisés. Enfin, un pâturage adapté aux milieux a été mis en place sur les sites des Monteaux à Vivy (pose de clôtures) et des Prés de l'enfer à Montreuil-Bellay (convention).

Le programme TEN contient également un volet sensibilisation et formation important. Élus et agents ont ainsi été formés à la biodiversité par le Parc. Les 3 sessions de formation théorique et les 4 sessions de terrain ont réuni 26 participants. Une journée sur les messicoles s'est tenue à Montreuil-Bellay en mai. Elle a permis à 14 agents publics et agriculteurs de découvrir ces plantes des moissons et les modes de gestion favorables à leur installation.

Les communes de Montsoreau et Fontevraud-l'Abbaye ont candidaté conjointement à la mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur leur territoire. La candidature du Parc, co-construite avec les acteurs, a permis au projet d'être lauréat. **L'ABC a été lancé lors d'une réunion publique en octobre 2022.**

D'autres actions TEN sont financées via des dispositifs intégrés au programme d'actions du Parc : valorisation de l'arbre, journée technique, renaturation d'espaces publics...

PROGRAMME "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE" - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE

La Communauté de communes Baugeois-Vallée est reconnue "Territoire engagé pour la nature" (TEN) depuis mars 2021.

En 2022, la première phase des chantiers de restauration de trois zones humides à La Ménitrie est achevée. Cette tranche portait sur la restauration et l'entretien du bocage résiduel de la Vallée de l'Authion. Ainsi, plusieurs centaines de mètres linéaires de frênes têtards ont été entretenus selon les pratiques de tailles emblématiques de ce territoire. Une peupleraie a également été abattue pour être reconvertie en prairie humide. Une seconde phase de travaux est prévue en 2023 comprenant la restauration de mare et la mise en œuvre de pâturages pour assurer l'entretien des sites tout en soutenant l'économie locale.

À Mazé-Milon, de l'écopâturage a également été mis en place en entrée de bourg afin d'entretenir les prairies situées en zone inondable. Une première parcelle test de **4 000 m² a ainsi été aménagée pour accueillir les ovins**. Le plan

de gestion des sites des Courroux et de la Grenouillerie, ayant fait l'objet de précédents chantiers de restauration avec le Parc, ont été mis à jour, après plusieurs visites de terrain avec les acteurs et partenaires.

Le site du Canada, à Beaufort-en-Anjou a également bénéficié d'une actualisation de son plan de gestion ainsi que de préconisations visant à favoriser l'accueil de la biodiversité sur ce site d'entrée de bourg.

Plusieurs sessions d'inventaires naturalistes ont été menées sur le territoire de la Communauté de communes. Au cours de l'une de ces séances, **une population exceptionnelle de Millet scabre (*Milium vernale*)** - plante protégée et grandement menacée à l'échelle de la région Pays de la Loire - a pu être inventoriée à Mazé-Milon. À l'issue de cette découverte, des préconisations de gestion ont été transmises à la commune pour garantir la conservation de ce site.



Zone humide des Courroux - Mazé-Milon©PNR LAT

FINANCEMENT

Budget global : 115 878 € (fonctionnement) - sur 3 ans (2021-2024)
Europe (FEDER) : 50%
Région Pays de la Loire : 30%
CASVL : 10%
Autofinancement PNR : 10%

PARTENAIRES

AELB / Département Anjou / Europe (FEDER) / Natura 2000 / OFB / Région Pays de la Loire

CHIFFRES CLÉS

4 boires restaurées
780 mètres linéaires de clôture aux Monteaux
6 ha pâturés à Montreuil-Bellay
40 participants à la réunion de lancement ABC
14 personnes formées aux messicoles



FINANCEMENT

Budget global : 134 459,90 € (fonctionnement) - sur 3 ans (2021-2024)
Europe (FEDER) : 50%
Région Pays de la Loire : 26%
CC Baugeois-Vallée : 13%
Autofinancement PNR : 11%

CHIFFRES CLÉS

8,05 ha de bocage restaurés
350 frênes têtards entretenus
1 ha de peupleraie reconverti en prairie humide
0,4 ha de prairie aménagés pour du pâturage ovin

PARTENAIRES

Département Anjou / Europe (FEDER, FEADER) / OFB / Région Pays de la Loire



PROGRAMME "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE" - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE



Fort de son expérience en Région Pays de la Loire, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est engagé aux côtés de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) pour l'accompagner dans la définition et la mise en œuvre d'actions environnementales préfigurant un dépôt de candidature au programme "Territoire engagé pour la nature" (TEN).

Ainsi, selon des modalités définies dans une convention de coopération, le Parc a porté au sein de son équipe, d'octobre 2021 à octobre 2022, un poste dédié à la préparation de cette candidature.

Depuis novembre 2022, la CCTOVAL réalise l'animation du dispositif, via le recrutement d'un agent dédié à cette mission sur trois ans.

Afin d'assurer la coordination et la complémentarité des politiques publiques en faveur de la biodiversité à l'échelle de son territoire, le Parc contribuera en tant que partenaire à la mise en place du TEN de la CCTOVAL et assurera la maîtrise d'ouvrage de certaines actions.

CHIFFRES CLÉS

1 labellisation TEN
48 actions sur 3 ans

PARTENAIRES

Europe (FEADER)
Région Centre-Val de Loire

FINANCEMENT

Budget global : 40 204 € (fonctionnement)

Europe (FEDER) : 50%
Région Centre-Val de Loire : 24,5%
EDF : 12,5%
CCTOVAL : 10,5%
PNR Loire-Anjou-Touraine : 2,5%

GUIDE DES PLANTATIONS

Des ajustements de ce site Internet ont été réalisés en 2022 afin de mieux prendre en compte les dérèglements écologiques et climatiques et augmenter le nombre de fiches espèces en ligne.

Pour faire connaître le guide et favoriser son utilisation, des outils de communication ont été créés, comprenant : la réalisation d'une identité graphique déclinable, la création et impression d'affiches, de flyers, de cartes ensemencées et d'un roll-up pour les événements et salons. Ces supports ont été largement diffusés : communes, partenaires, professionnels, agents techniques...

En octobre 2022, une animation à la Maison du Parc a été organisée autour de "la haie de petits fruits". En fin de matinée, les participants ont pu mettre la main à la pâte avec la plantation d'une haie dans le jardin de l'église de Montsoreau.

En novembre, la journée technique à Turquant sur le thème de "l'arbre dans le territoire, le choix des plants et l'origine des essences", a rassemblé 38 élus, associatifs, professionnels et Ambassadeurs du Parc. Pendant la matinée, des professionnels du végétal ont partagé leurs connaissances et expériences. L'après-midi, des ateliers participatifs ont permis de poursuivre les échanges de manière concrète et ludique.



Pour aider les collectivités, habitants ou professionnels à trouver et planter des essences adaptées à leur sol, aux paysages et respectueuses des ressources, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a créé un outil en ligne pratique et gratuit : **guidedesplantations.fr**

CHIFFRES CLÉS

2 500 flyers, **250** affiches et **1 000** cartes ensemencées réalisés et diffusés
1 animation grand public
38 participants à la journée technique

FINANCEMENT

Budget global : 12 332,33 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 70%
Région Centre-Val de Loire : 30%

PARTENAIRES

Association des Croqueurs de pommes 37 / ASURE /
Commune de Turquant / Commune de Montsoreau /
Végétal Local





Sortie accompagnée à la découverte de la flore © Jérôme Paressant

**ENCOURAGER
LA TRANSITION
ÉCONOMIQUE ET
SOCIÉTALE DES
ACTIVITÉS**

ACCOMPAGNEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DES TIERS-LIEUX DE TRANSITION



Rencontre tiers-lieux à L'Idiot, Chênehutte©PNR LAT

Depuis 2015, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est engagé dans le Programme d'action-recherche "Transition Écologique et Sociétale" (TES). Ce collectif travaille de manière systémique à l'articulation des politiques publiques et des initiatives collectives de la société civile, pour favoriser les transitions au niveau territorial.

En 2022, le Parc a poursuivi son appui de collectifs citoyens d'énergies renouvelables (EnR) et a missionné un cabinet d'avocats pour leur apporter des conseils juridiques et fiscaux. Face à la complexité et aux risques inhérents à la constitution de sociétés citoyennes locales de construction et d'exploitation d'EnR, les avocats ont étudié les conditions de réussite du montage juridique de Société par action simplifiée (SAS) citoyenne.

Des avis ont été produits en s'appuyant sur le cas de deux collectifs citoyens : PEPS (Projets Énergies Participatives en Saumurois) et EnR Citoyennes en Rabelaisie. Une note vulgarisée permet de partager ces informations au plus grand nombre.

Le Parc a également continué la mise en réseau de tiers-lieux à travers des rencontres visant l'interconnaissance, la mise en lien et le partage d'expériences. Plusieurs initiatives ont été soutenues et ont fait l'objet de fiches "retour d'expérience" à partager pour inspirer les porteurs de projets et encourager leur multiplication (tiers-lieu éphémère, mise en place d'ateliers de réemploi).

Un reportage sur les tiers-lieux du territoire a également été réalisé pour valoriser les initiatives collectives et citoyennes qui participent à une transition locale.

Enfin, le Parc a sollicité l'accompagnement de formateurs en gouvernance partagée. Une session commune a rassemblé 27 personnes autour du sujet et une session individualisée s'est tenue au sein d'un tiers-lieu.

CHIFFRES CLÉS

2 collectifs citoyens EnR accompagnés
1 note juridique vulgarisatrice rédigée et diffusée
20 tiers-lieux membres du réseau du Parc
27 personnes formées à la gouvernance partagée

FINANCEMENT

Budget global : 28 552 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 70%
Région Centre-Val de Loire : 30%

PARTENAIRES

ADEME Pays de la Loire / CAP Tiers-Lieux / Collège des Transitions Sociétales / CRESS / IMT Atlantique / IRESA / Peri#Work / Récit-Energies citoyennes en Pays de la Loire / TIERRE de Confiance

ACCOMPAGNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE SAUMUROISE



Rencontres avec les agriculteurs©PNR LAT

Dans le cadre de son Projet alimentaire de territoire (PAT), la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire (CASVL) a proposé au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine de piloter une action en direction des acteurs de la restauration collective.

Une première démarche a consisté à identifier les différentes structures existantes sur le territoire de l'agglomération, en vue de créer un réseau d'établissements de restauration collective. La volonté était de travailler dans une optique territoriale en associant l'ensemble des types de restaurations collectives qu'elles soient scolaires (primaires, collèges, lycées) publiques et privées ou médico-sociales (hôpital, EHPAD...). Il a été retenu de mettre en réseau les établissements qui gèrent directement leur service de restauration collective, ayant ainsi une plus grande maîtrise de leurs approvisionnements en denrées alimentaires.

Des interlocuteurs pertinents ont été identifiés pour chacune des structures, en s'appuyant sur un travail d'enquête. Celui-ci a permis d'établir des relations directes avec chacun des établissements. 42 organismes ont ainsi été recensés : structures communales, collèges, lycées, Maisons familiales rurales, établissements pour personnes âgées et structures hospitalières.

En 2022, deux rencontres territoriales ont été organisées afin de faciliter l'accès aux produits locaux de qualité pour les établissements de restauration collective.

Un travail en cours dans le cadre du PAT concernant l'élaboration d'un guide des producteurs locaux, permettra de compléter ces informations.

CHIFFRES CLÉS

2 rencontres territoriales
38 producteurs/artisans partenaires de la restauration collective recensés
14 structures membres du groupe restauration collective

FINANCEMENT

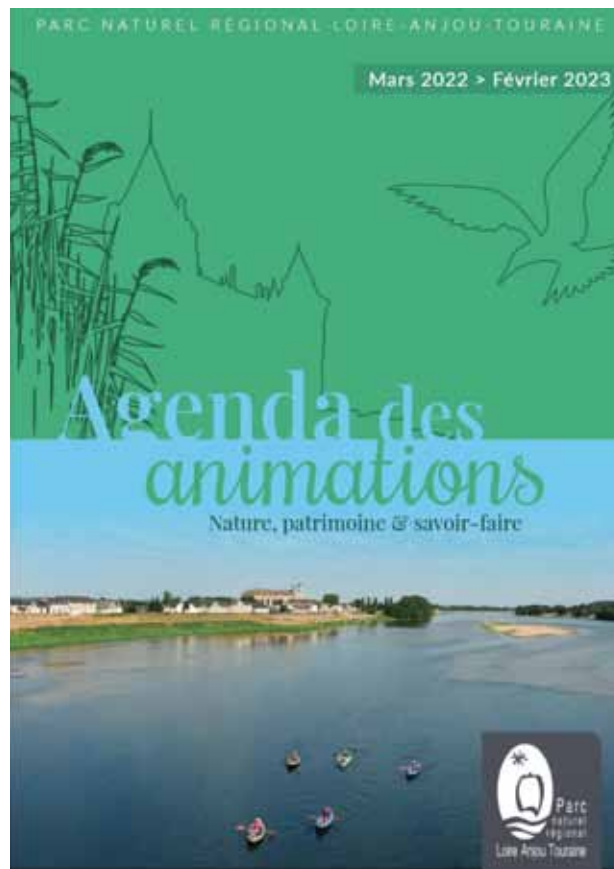
5 jours ETP Parc
CASVL : 3 500 €



PARTENAIRES

Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire / Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre-et-Loire / Chambre de métiers et de l'artisanat de Maine-et-Loire / GABB Anjou

PROMOTION DE L'OFFRE TOURISTIQUE DU PARC : AGENDA DES ANIMATIONS ET CARTE DE DÉCOUVERTES



Protéger et faire vivre les patrimoines est une des missions du Parc. L'Agenda des animations s'inscrit dans cette logique comme un outil de sensibilisation aux richesses naturelles, culturelles et paysagères du territoire.

Chaque année, il regroupe tout un panel de sorties accompagnées, réalisées par des acteurs, professionnels ou associatifs, engagés auprès

CHIFFRES CLÉS

183 sorties accompagnées proposées
426 dates réalisées
10 041 participants
81% de locaux

FINANCEMENT

Budget global : 18 775,50 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 80%
Autofinancement PNR : 20%

du Parc dans une démarche de qualification de leur offre, en adéquation avec les attentes des clientèles. 15 d'entre eux bénéficient de la marque "Valeurs Parc naturel régional" (VPNR) qui distingue leur engagement pour la protection de l'environnement, une économie locale plus solidaire, le bien-être de tous. **En 2022, 183 animations ont ainsi été proposées.**

Ces sorties sont préalablement auditées par un agent du Parc puis contrôlées régulièrement afin de vérifier le respect des exigences obligatoires de la démarche qualité. Les audits et contrôles donnent lieu à un rapport dans lequel sont identifiées les plus-values de la prestation et les marges souhaitables de progression.

Lors de chaque sortie, l'animateur remplit avec les participants une fiche bilan. Les données récoltées permettent ensuite de réaliser un bilan annuel détaillé, quantitatif et qualitatif. Partagé avec l'ensemble des intervenants à l'occasion d'une réunion, il aide à définir les ajustements à apporter comme les nouveautés attendues du public pour planifier au mieux les prestations de l'année suivante.

En complément, une carte de découvertes du territoire présente et localise l'offre touristique du Parc et celle de partenaires : entreprises bénéficiaires de la marque VPNR, sentiers équestres/VTT, pédestres, cyclos, espaces naturels...

PARTENAIRES

Astronomes Amateurs du Saumurois / Astronomie en Chinonais / Atelier Plume et brin d'osier / CEN Centre-Val de Loire / Château du Rivau / Clos des Cordeliers / CPIE Touraine-Val de Loire / Croisières Saumur Loire / CTATP / Écomusée du Véron / Fédération des chasseurs 49 / Fédération de pêche 49 / Frédéric Brilloux / Le Carroi / Les Vieux Cailloux / LPO Anjou / LPO Touraine / Loire Odyssée / Loire Vélo Nature / Nature Sciences Patrimoine / Osier de gué-droit / OT Touraine nature / Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne / Touraine Terre d'Histoire / Ville d'art et d'histoire de Chinon / Ville de Doué-en-Anjou / Villages et Promenades Botaniques en Sud-Saumurois

DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE "VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL"



La marque commerciale "Valeurs Parc naturel régional" (VPNR) peut être attribuée à des produits, prestations d'accueil et savoir-faire, ancrés dans leur territoire et selon des critères qui traduisent les valeurs essentielles des Parcs : l'attachement au territoire, une forte dimension humaine et le respect de l'environnement.

En Loire-Anjou-Touraine, plus de 55 entreprises en sont bénéficiaires. Pour promouvoir la démarche, le Parc a réalisé en 2022, plusieurs opérations et outils de promotion :

- édition de diplômes des nouveaux bénéficiaires, officialisant leur engagement aux côtés du Parc et octroi de la marque ;
- édition d'un guide listant toutes les entreprises bénéficiaires, diffusé sur l'ensemble du territoire et en ligne ;
- diffusion d'une campagne de promotion d'un mois, en français et anglais, sur le site Internet de l'ADT Touraine ;
- insertion d'un bandeau promotionnel dédié à la marque dans l'une des newsletters de l'ADT

- Touraine, diffusée à leurs 100 000 abonnés ;
- achat de malles pédagogiques, destinées aux hébergements, comportant des ouvrages sur la nature, l'habitat sain, des jeux...

La marque est accordée à une entreprise par un comité de sélection ou un comité d'audit. Il engage la responsabilité de chaque Parc vis-à-vis des clients sur la grille de critères retenus pour les produits, prestations ou savoir-faire concernés. C'est pourquoi, les bénéficiaires signent une convention avec le Parc pour une durée de 5 ans, dans laquelle ils s'engagent à respecter ces critères préalablement définis. Ils doivent par ailleurs s'acquitter d'une redevance annuelle. Un grand nombre d'entreprises ayant obtenu la marque en 2017, l'année 2022 a ainsi été marquée par les réaudits de ces structures.

Enfin, le Parc s'est attaché à développer de nouvelles filières marque. 3 apiculteurs ont ainsi rejoint le réseau en 2022.

CHIFFRES CLÉS

52 audits de reconduite marque
67 prestations bénéficiaires dont **38 hébergements**, **14 prestataires de sorties** accompagnées, **4 restaurants**, **3 sites de visite**, **3 apiculteurs** et **5 vanniers / osiériculteurs**

FINANCEMENT

Budget global : 4 930,50 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 80%
Autofinancement PNR : 20%

AVIS RÉGLEMENTAIRES DU PARC ET PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Les richesses écologiques et paysagères du territoire impliquent une prise en considération de leurs spécificités dans les projets d'aménagement. Le cadre réglementaire impose que toute installation ou toute construction, industrielle, artisanale, agricole, prenne en considération ces éléments selon leur potentiel impact. C'est l'application de la séquence "Éviter, Réduire et Compenser".

Dans ce cadre, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine conseille les porteurs de projets et émet des avis réglementaires pour que la protection des patrimoines devienne une composante à part entière des projets d'aménagement et non une contrainte limitante.

Comme chaque année, les Préfets ont sollicité l'avis du Parc, en tant que Personne publique associée (PPA), sur de nombreux projets en lien avec la biodiversité, et sur des questions de publicité ou d'enseignes.

En 2022, une analyse de la portée des avis et de la charte du Parc a été réalisée dans le cadre d'un stage de six mois par une étudiante en master de droit. Une charte de Parc ne peut en effet juridiquement être analysée sous le seul angle de sa conformité ou de sa compatibilité et le poids juridique des engagements des signataires est questionné. De même, l'impact des avis du Parc sur la qualité des projets et sa capacité à accompagner le plus en amont possible les porteurs de projets restent à mesurer.

La note rédigée à l'issue du stage, analyse la valeur juridique de la charte du Parc et propose des pistes de travail méthodologiques, juridiques ou non, pour permettre au Parc d'asseoir sa contribution en tant qu'expert des thématiques pour lesquelles il est missionné sur son périmètre.

TYPES DE PROJET sur lesquels le Parc a été sollicité	NOMBRE
Agriculture	1
Biodiversité	7
Eau	1
Forêt	1
Publicité	1
Total	11

AVIS DU PARC HORS NATURA 2000	NOMBRE
Favorable	7
Favorable sous réserve	1
Favorable avec recommandations	3
Total	11

ÉTUDES DES USAGES DES GRANDS ABRIS PLASTIQUES



En 2022, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a souhaité interroger l'impact paysager et socioéconomique du développement des "grands abris plastiques", une forme de maraîchage en plein essor dans le Val d'Authion.

Le laboratoire d'étude et de recherche en économie agricole de l'Institut Agro Rennes-Angers s'est engagé aux côtés du Parc dans ce projet. L'établissement a mobilisé un enseignant-chercheur au titre de son programme de recherche "structures et marchés agricoles, ressources et territoires" mené en collaboration avec l'INRAE et deux élèves ingénieurs en fin de cursus.

De mars à septembre, un premier travail a été réalisé sur les enjeux d'intégration paysagère

des grands abris plastiques tant au niveau des paysages physiques que perçus. Cette étape avait pour objectif de définir l'acceptabilité de ces structures à l'aide des outils du paysagiste.

Puis, les travaux d'un second étudiant ont permis, au travers d'une étude de cas, de mieux caractériser les modèles et les logiques socioéconomiques des maraîchers du territoire et ainsi d'esquisser des scénarios probables de développement.

Pour éclairer ce sujet transversal, à la croisée de l'économie et de l'environnement, le Parc a sollicité un appui des écoles supérieures représentées au sein de son Conseil scientifique et prospectif.

CHIFFRES CLÉS

2 temps de présentation des études et débat
15 élus, maraîchers et représentants consulaires présents à ces temps

FINANCEMENT

Budget global : 16 800 € (fonctionnement)
Région Pays de Loire : 88%
Région Centre-Val de Loire : 12%

PARTENAIRES

CSP du Parc
Institut Agro Rennes-Angers



Visite scolaire©Kreazim

**SENSIBILISER,
ÉDUIQUER ET
MOBILISER LES
CITOYENS**

PROMOTION DU CAPITAL NATURE : REPORTAGE DE LA BLOGUEUSE LITTLE GIPSY



Little gypsy au Château du Rivau©Little gypsy

En 2021, le Parc a mené une campagne de promotion destinée à un public cible de 25-35 ans avec la blogueuse Little Gypsy. L'influenceuse a descendu le fleuve royal en canoë de Chinon à Gennes-Val de Loire pour valoriser la destination, mettre en lumière les prestations bénéficiaires de la marque "Valeurs Parc naturel régional" et sensibiliser sur la fragilité des milieux ligériens.

Fort de la réussite de cette opération, le Parc a souhaité, en 2022, valoriser la destination auprès de potentiels visiteurs et habitants. Cette fois-ci, un angle plus militant, en accord avec les nouvelles attentes des clientèles touristiques et des citoyens pour des destinations engagées concrètement dans la préservation de la biodiversité a été choisi.

Du 23 au 28 mai 2022, Little Gypsy a suivi des agents techniques du Parc sur des opérations concrètes. L'objectif : montrer l'implication quotidienne du Parc via les missions de ses agents présents quotidiennement sur le terrain, pour une destination engagée, loin du greenwashing. Un ton léger et décalé a été privilégié, qui n'altère en rien la rigueur scientifique des opérations à illustrer.

Le séjour de la blogueuse a permis de relayer l'expérience instantanée vécue sur les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram, Twitter et YouTube. Il a donné lieu à la rédaction d'article(s) dans son blog, de campagne photos et d'une vidéo du séjour. Cette matière a été relayée sur les différents réseaux du Parc. Pour encourager la participation des internautes et accroître la notoriété du PNR, un jeu-concours a été organisé pour gagner un séjour pour 2 personnes en Loire-Anjou-Touraine.

CHIFFRES CLÉS

118 016 vues au total
15 678 vues YouTube Little Gypsy
1 627 vues Facebook PNR LAT
14 411 vues Facebook Little Gypsy
927 vues Instagram PNR LAT
85 340 vues Instagram Little Gypsy
Spot de 10'' sur 2000 écrans en centre-ville de métropoles : **7,2 millions** de pers./semaine

FINANCEMENT

Budget : 5 700 € (fonctionnement)

Région Pays de la Loire : 72%
Région Centre-Val de Loire : 28%

Budget : 8 000 € (investissement)

Région Pays de la Loire : 58%
Région Centre-Val de Loire : 42%

PROGRAMME D'ÉDUCATION AU TERRITOIRE



Animation scolaire en forêt©Kreazim

Observer les petites bêtes dans la cour, explorer les boisements proches de l'école, accueillir un cheval et sa roulotte, inventorier des orchidées... Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accompagne chaque année des projets éducatifs, de la maternelle au lycée. Ils sont conçus et mis en œuvre par un réseau constitué de 13 acteurs de la culture, des patrimoines, de l'agriculture, de l'environnement ou de la santé.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'Éducation nationale. Les classes du primaire qui bénéficient de l'accompagnement du Parc sont sélectionnées par les Inspections. Les animations proposées aux enseignants par les structures membres du réseau éducatif du Parc sont examinées par un comité de sélection composé d'élus du Syndicat mixte, de

représentants de l'Éducation nationale et d'un membre du Conseil Scientifique et prospectif du Parc.

En 2022, les projets ont donné la part belle à la nature et permis d'expérimenter des pratiques de découverte régulière d'un site naturel dans le cadre des projets "école du dehors".

Sur les 144 classes sélectionnées, 138 ont bénéficié d'un accompagnement et 6 ont annulé leur participation en cours d'année. **193 journées d'animation** ont été réalisées par les structures éducatives du réseau, en classe, autour de l'école ou sur des sites patrimoniaux. Une majorité d'élèves de cycle 1 et 2 a été accompagnée, le nombre de classes de cycle 3 se stabilise mais peu de secondaires se sont mobilisés.

CHIFFRES CLÉS

138 classes engagées
3 090 élèves accompagnés
193 journées d'animation réalisées
13 intervenants mobilisés

FINANCEMENT

Budget global : 63 624 € (fonctionnement)

Région Pays de la Loire : 76%
Région Centre-Val de Loire : 24%

PARTENAIRES

A mon tour de / Compagnie Spectabilis / CTATP / CPIE Touraine Val de Loire / Ferme cheval-nature / Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes de l'Anjou / Jardin de Caracol et Coliflor / Inspections de l'Éducation Nationale / Isabelle et Jean-François Archaimbault / La Bulle Ambu'lente / Loire Odyssée / LPO Anjou / Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne / Troglodytes et sarcophages

MAISON DU PARC : LA NATURE EST EXTRA-ORDINAIRE !



La Maison du Parc à Montsoreau est un incontournable pour tous les visiteurs, touristes et habitants. Vitrine des 116 communes qui composent le territoire, elle est un lieu d'accueil et d'information ouvert gratuitement.

Chaque année, elle explore un thème en lien avec les missions du Parc qu'elle décline sous toutes les formes. En 2022, **la nature était à l'honneur**, pour permettre aux habitants et visiteurs de (re) découvrir le patrimoine naturel qui les entoure et de mieux appréhender les dangers qui le menacent.

Des espèces emblématiques aux plus ordinaires, toutes dépendent de milieux aujourd'hui sous pression. Nos modes de vie entraînent des conséquences sur ces espaces et chacun peut agir afin de mieux préserver la biodiversité qui rend le territoire exceptionnel. L'année a ainsi été rythmée par trois expositions présentées à la Maison du Parc, accompagnées par un programme d'animations, ateliers, conférences ou spectacle.

"Force de la nature", de février à juin

Cette exposition, conçue par le Département de Maine-et-Loire est composée de panneaux, de sept modules en bois et d'un jeu numérique interactif. Elle permet de sensibiliser de façon

ludique et pédagogique aux milieux naturels de l'Anjou, à la notion d'Espaces naturels sensibles (ENS) et de mettre en valeur les richesses naturelles de la région. Des documents et panneaux complémentaires ont permis de présenter les ENS d'Indre-et-Loire.

Pendant cette même période, la Maison du Parc a accueilli un escape game original sur les pollinisateurs et une exposition de photographies de Louis-Marie Préau sur la Loire.

"Nature extra ordinaire", de juillet à novembre

Cette nouvelle exposition a été entièrement conçue par le service "Tourisme et médiation des patrimoines" du Parc. L'émerveillement est de mise dans la première partie avec une scénarisation très séduisante et colorée autour de l'omniprésence de la nature. Parfois indissociables les unes des autres, toujours complémentaires, les espèces sont aussi perçues à travers les Trames vertes et bleues, le jeu des interdépendances et les bénéfices que la diversité apporte. Pourtant, l'effondrement de la biodiversité est une réalité : la scénographie permet de percevoir les espèces en danger, celles qui sont confortées et les questionnements face à cette réalité parfois rude.

En complément, un jeu "Cherche et trouve" grand format a permis aux familles d'identifier les espèces tout en les informant sur les niveaux de menace qui pèsent sur elles. Pour l'inauguration de cette exposition, le spectacle très poétique de la Cie TAU a été proposé en bords de Loire, invitant à la contemplation de la nature.

"Tu fais quoi t'ô ? Dis la grenouille à l'agent du Parc", de juillet à novembre

Installée dans les jardins, cette exposition conçue par le Parc met en avant les métiers associés à la connaissance et à la préservation de la biodiversité. Elle présente 15 portraits d'agents du PNR et la diversité de leurs missions.

Un bilan mitigé

En 2022, la Maison du Parc retrouve peu à peu ses visiteurs et balaye les années Covid. Près de 17 000 personnes ont poussé les portes de la Maison du Parc contre 12 000 en 2021. Un chiffre en hausse mais inférieur à la moyenne de 20 000 personnes les années précédant la crise sanitaire.

À noter cependant, le net retour des visiteurs étrangers (17,6% contre 7,9% en 2020).

Organisées de nouveau en présentiel, les animations et conférences ont rencontré un franc succès, rassemblant plus de 450 participants.

Côté boutique, le chiffre d'affaires est en forte augmentation. La Maison du Parc enregistre d'ailleurs sa meilleure saison depuis l'ouverture en 2008. Les nouveaux articles proposés à la vente ont séduit les clientèles. Cette sélection de livres, de jeux et autres objets ludiques et pratiques s'étoffe chaque année, avec une large gamme de produits éco-conçus, locaux et artisanaux.



CHIFFRES CLÉS

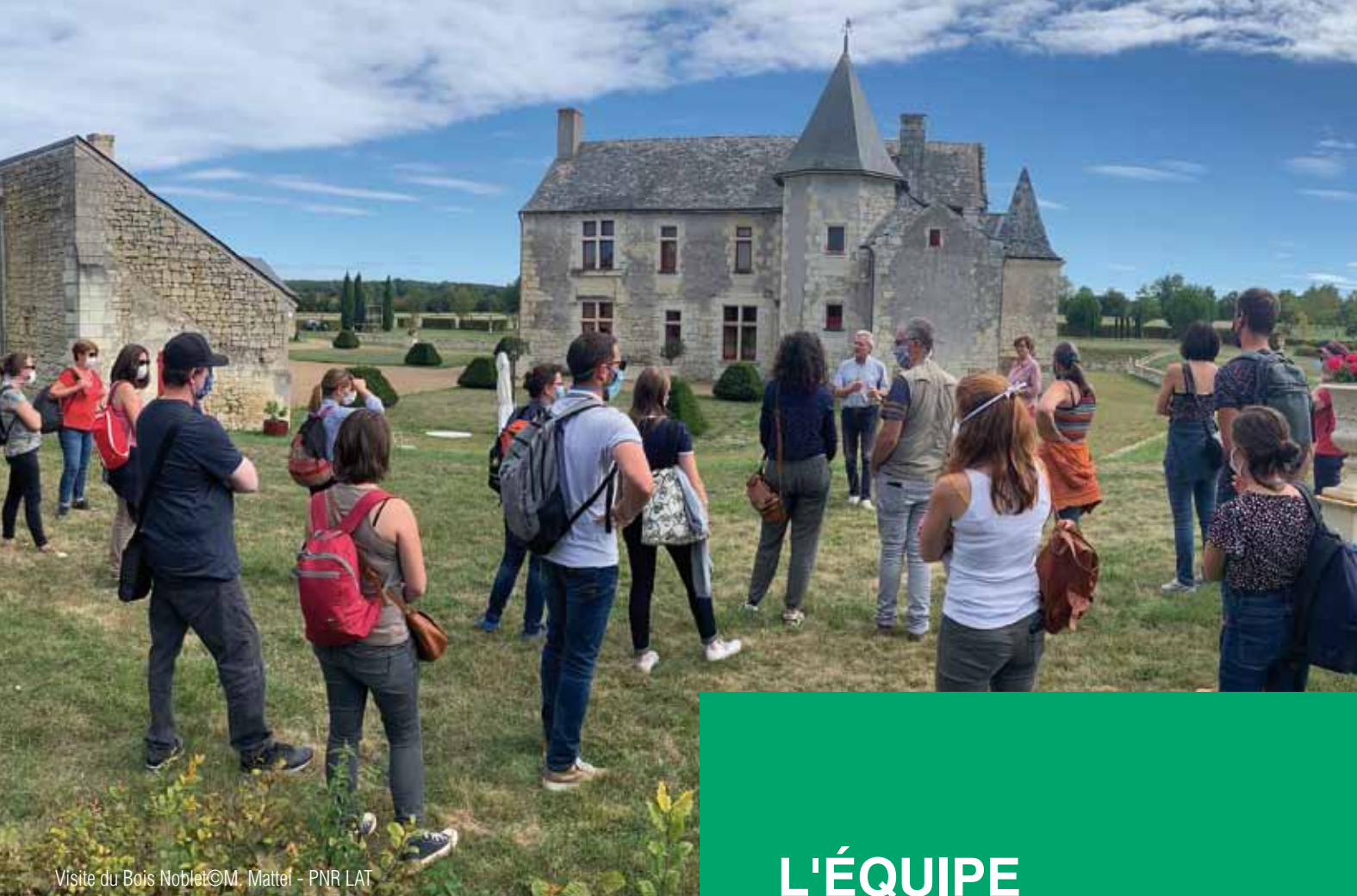
16 630 visiteurs
452 participants aux animations et conférences
70 participants au spectacle en bords de Loire

PARTENAIRES

Département de Maine-et-Loire
Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte
GRAINE Pays de la Loire
Loire Odyssée
LPO Anjou
Louis-Marie Préau

FINANCEMENT

Budget : 50 449,50 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 70,80%
Région Centre-Val de Loire : 29,20%
Budget : 40 062 € (investissement)
Région Pays de la Loire : 58%
Région Centre-Val de Loire : 42%



Visite du Bois Noblet © M. Mattel - PNR LAT

L'ÉQUIPE DU PARC EN 2022

ACCUEIL DES STAGIAIRES

Par son territoire, ses enjeux et ses missions, le Parc est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants et les jeunes sortant des études. En accueillant régulièrement des stagiaires au sein de son équipe technique, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire.

Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les jeunes participent activement à la mise en oeuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

BIODIVERSITÉ / PAYSAGES

Assia HABOUL (6 mois) - En Master 2 "Biologie, Écologie et Evolution", parcours Écologie de la conservation, ingénierie écologique, recherche et expertise à Sorbonne Université à Paris, Assia a travaillé sur des suivis scientifiques du site Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer" (37). Elle fut en charge d'inventaires pour l'actualisation des connaissances de répartition des papillons de jour d'intérêt européen.

TOURISME / MÉDIATION DES PATRIMOINES

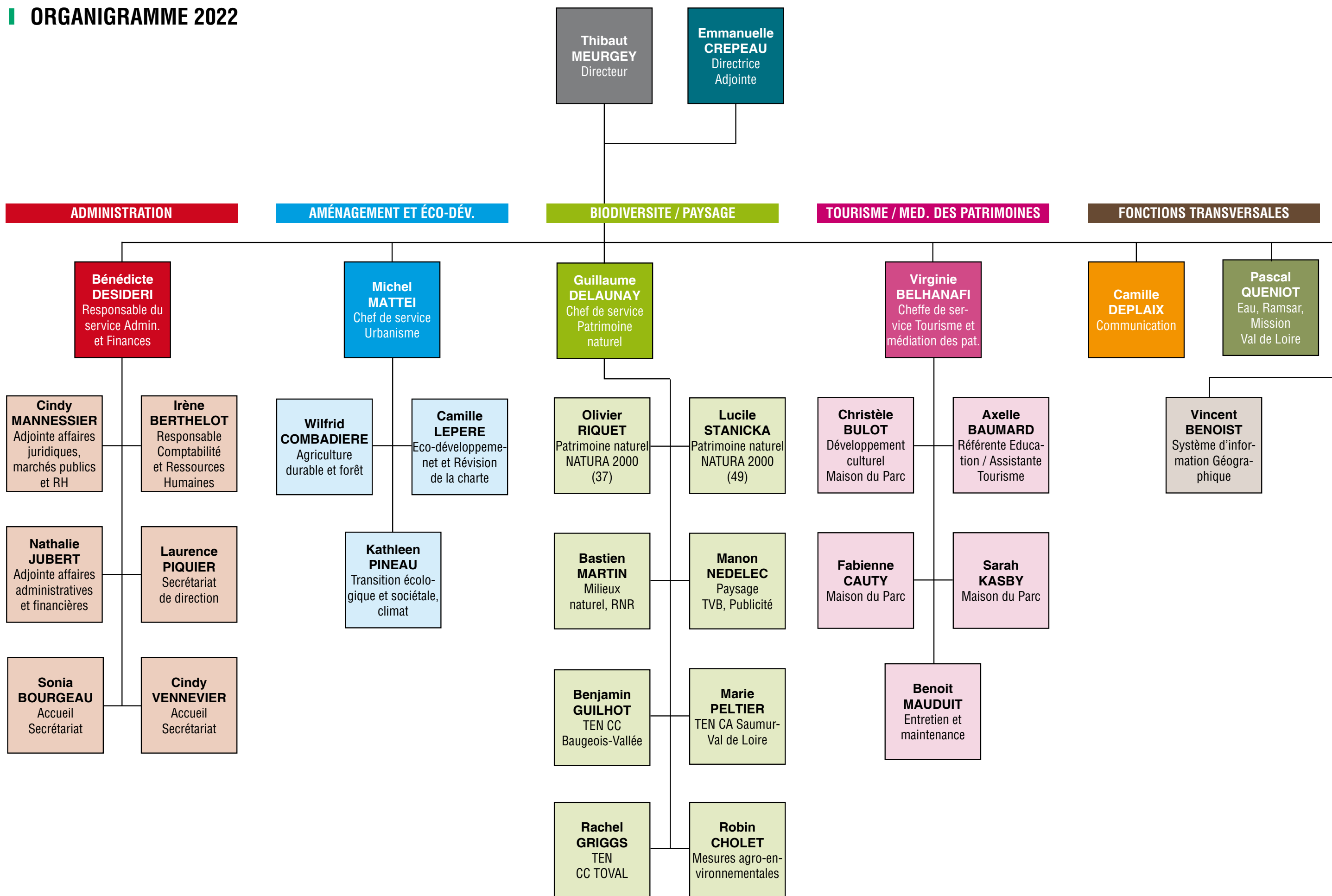
Matthieu CLÉMOT (6 mois) - En Licence professionnelle "Métiers du tourisme, écotourisme et découverte de l'environnement" à l'ESTHUA, Matthieu a assisté les agents de la Maison du Parc dans l'organisation d'exposition et la médiation auprès des publics.

AMÉNAGEMENT ET ÉCO-DÉV.

Damien VERRIER (6 mois) – En 5^{ème} année d'école d'ingénieur à Polytech Tours en Génie de l'Aménagement et de l'Environnement, Damien a analysé la pertinence des différentes méthodes de travail et outils de gestion de l'eau pouvant être mobilisés par le Parc pour mettre en œuvre sa stratégie dans le cadre de la nouvelle charte. Une partie de son travail est consultable sur le site internet du Parc : www.parc-loire-anjou-touraine.fr/les-services/nos-actions/gestion-de-la-ressource-eau

Charlotte KAUFFMAN (6 mois) – En Master 2 "Droit de l'environnement et du Développement durable", Charlotte s'est livrée à une analyse des avis apportés par le Parc dans le cadre des différentes procédures d'autorisation environnementale pour lesquelles il est sollicité (installations classées, projets d'aménagement, autorisation loi sur l'eau...). Elle a proposé de réorganiser la gestion interne des avis avec, comme perspective, les engagements des signataires de la future charte.

ORGANIGRAMME 2022



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Bureaux du Parc

7 rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOIREAU
Tél. 02 41 53 66 00
info@parc-loire-anjou-touraine.fr
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Maison du Parc

15 avenue de la Loire 49730 MONTSOIREAU
Tél. 02 41 38 38 88
maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception et cartographie : PNR Loire-Anjou-Touraine

Impression : Multi impressions à Chinon
Imprimé sur papier 100% recyclé

Photo de couverture : Nicolas Van Ingen

Crédits photos :

Kreazim, Kumquat Prod, Little Gypsy, J. Paessant,
E. Plaetevoet, LM. Préau, PNRLAT (B. Besse, R. Cholet, R. Griggs, M. Mattei, B. Martin, O. Riquet),
C. Salin, Cie Spectabilis, P. Trecul

